Voici le récit qu'elle nous a fait de la préparation de l'enlèvement :

J'ai connu le docteur Maurice Marcile, alors qu'il était interne à la Salpêtrière, à l'occasion d'une matinée artistique, organisée dans cet hôpital par le comité des frères Lionnet et à laquelle je prêtais mon concours. J'avais gardé avec lui des relations amicales.

Le 27 novembre, vers midi, il vint chez moi avec deux de ses amis et me demanda de lui prêter, pour aller dîner le soir même à 200 kilomètres de Paris, l'automobile avec lequel j'avais fait du 90 à l'heure dans la course de Deauville. Je mis la voiture à sa disposition.

Il s'agissait — je le sus peu après — d'une répétition générale de la scène de l'enlèvement.

Le lendemain, le docteur Marcile revint me voir. Il me parut très agité. « Il faudrait, me dit-il, que vous teniez, nuit et jour, et jusqu'à nouvel ordre, votre automobile à ma disposition. J'en ai besoin pour régler une affaire d'amour. » Je compris qu'il préparait un enlèvement et, dès lors, je n'hésitai pas à faire ce qu'il me demandait, et deux chauffeurs reçurent l'ordre de tenir constamment la voiture sous pression.

Alors le docteur Marcile et plusieurs de ses camarades commencèrent à « filer » Mlle Le Play. Une surveillance active fut organisée par d'obligeants bicyclistes aux abords de la maison nº 40 de la rue du Bac, habitée par la famille de l'ancien sénateur de la Haute-Vienne. Dès que Mlle Le Play sortait, un coureur partait à vive allure. Le téléphone jouait. C'était le branle-bas de combat. Mes deux chauffeurs mettaient l'automobile en marche...

Il y eut ainsi trois alertes, trois fausses alertes : je veux dire trois sorties sans résultat. Mais la quatrième expédition fut couronnée de succès, comme vous savez. Je n'ai pas assisté à l'enlèvement, mais j'en connais par le menu toutes les péripéties.

Après avoir dépisté les indiscrets qui les poursuivaient, les chauffeurs prirent la direction du Point-du-Jour, à la quatrième vitesse. Une courte halte à Maisons-Laffitte pour remplacer les casquettes qu'on avait perdues en route, et les fugitifs repartirent.

Le soir, ils dînaient à Compiègne, tandis que les chauffeurs ramenaient mon automobile au garage.

Le lendemain, samedi, à la première heure, le docteur Marcile et Mlle La Play poursuivaient leur voyage.

— Jusqu'où ?

— Mais jusqu'en Italie.

— Et vous recevez de leurs nouvelles ?

— Tous les jours. Je puis même vous dire qu'ils sont l'un et l'autre en parfaite santé et en excellente humeur.

— C'était donc un enlèvement par consentement mutuel ?

— Naturellement. Il faudrait être aveugle ou bien naïf pour en douter.

Mlle Bob Walter a désigné le fils de M. Flourens, député de la Seine, ancien ministre des affaires étrangères, comme ayant aidé le docteur Marcile à perpétrer l'enlèvement, mais M. Flourens dément formellement cette allégation. M. Flourens est l'oncle de Mlle Cordelia Le Play, Mme Flourens étant la sœur de Mme Le Play. On sait, en effet, que l'économiste Michel Chevalier avait trois filles : l'une qui a épousé l'ancien sénateur de la Haute-Vienne, Mme Flourens, et Mme Paul Leroy-Beaulieu.

M. Albert Le Play n'est pas encore de retour à Paris. A son domicile, où nous nous sommes présenté vers midi, le concierge nous a répondu qu'il ignorait si M. Le Play rentrerait aujourd'hui.

Nous avons raconté, d'après un récit de Mme Marcile mère, à la suite de quelles circonstances M. Albert Le Play avait rompu les pourparlers de mariage engagés depuis un an. Un ami du docteur Maurice Marcile a déclaré que ce dernier avait affirmé, lors de la demande faite par sa mère, sa volonté d'épouser Mlle Le Play sans dot.

Certes, il n'était pas riche; sa famille était simplement dans l'aisance. Mais il avait devant lui un brillant avenir, et cette perspective lui permettait d'envisager sans inquiétude l'inégalité des deux familles au point de vue de la fortune.

LE CODE PÉNAL

Mlle Le Play, étant âgée de plus de seize ans, s'il y avait poursuite contre son « ravisseur », ce ne pourrait être qu'en vertu de l'article 354 du Code pénal ainsi conçu :

Quiconque aura, *par fraude* ou *par violence*, enlevé ou fait enlever des mineurs, ou les aura entraînés, détournés ou déplacés, ou les aura fait entraîner, détourner ou déplacer des lieux où ils étaient mis par ceux à l'autorité desquels ils étaient soumis ou confiés, subira la peine de la réclusion.

La Cour de cassation (30 mars 1850) a jugé que le consentement d'une fille mineure âgée de plus de seize ans à son enlèvement « ne saurait être un motif d'exception aux dispositions de l'article 354 du Code pénal, alors que la fraude a été employée pour effectuer le déplacement ».

C'est donc là une question de fait qui peut être tranchée différemment suivant le cas.

En d'autres termes, là où il y a consentement de la jeune fille mineure âgée de plus de seize ans à son enlèvement, il n'y a pas l'infraction prévue et punie par l'article 354, mais seulement s'il n'y a pas eu de fraude relevée par l'accusation et déclarée constante par le jury, et s'il n'y a pas eu violence, tout au moins à l'égard des tiers — le consentement excluant la violence *à l'égard de la mineure*.

Il faut ajouter, aux termes de l'article 357 que « dans le cas où le ravisseur aurait épousé la fille qu'il a enlevée, il ne pourra être poursuivi que sur la plainte des personnes qui, d'après le Code civil, ont le droit de demander la nullité du mariage, (dans l'espèce, les parents), ni condamné qu'après que la nullité aura été prononcée ».

LE DÉFENSEUR DE M. MARCILE

La défense de M. Marcile a été confiée par la mère du jeune homme à Mº Coulon.

— Selon moi, nous a dit Mº Coulon, il n'y a ni délit ni crime dans le cas de M. Maurice Marcile. Je pourrai vous donner pour appuyer mon opinion des arguments particuliers qui sont très forts ; mais il est prématuré de les révéler, d'autant plus que l'on peut encore envisager la possibilité d'arranger cette affaire par un mariage.

— Mais, à un point de vue général et en ne tenant compte que des faits connus, quelle est la situation de votre client ?

— M. Marcile, ayant enlevé une jeune fille âgée de plus de seize ans, ne tombe sous le coup de l'article 354 du Code pénal que s'il a usé de fraude ou de violence.

Son cas se réduit donc à une question de fait : A-t-il employé la fraude ou la violence ? Il a attendu Mlle Le Play sur une avenue, devant une maison habitée : la fraude n'apparaît pas. Il est vrai que les témoins affirment qu'il y aurait eu violence. Admettons-le, si vous voulez ; au moins avouera-t-on que cette violence a eu des limites. Dans la traversée de Paris, Mlle Le Play pouvait appeler au secours. Le voyage en automobile n'a pas été extrêmement long. Le soir même, véhicule et chauffeur étaient de retour au garage. M. Marcile et Mlle Le Play avaient été prendre un train. Dans la gare la jeune fille pouvait s'adresser à un employé, à un voyageur, à un agent de police, à un gendarme ; elle pouvait rassembler par ses cris toutes les personnes présentes. Elle semble ne pas l'avoir fait, puisqu'on n'a pas eu de ses nouvelles. Alors, en quoi consiste la violence de M. Marcile ?

UNE PLAINTE DE Mme MARCILE AU PARQUET

M. Marcel Le Play, le frère de Mlle Cordelia Le Play, se trouvait à l'Institut Pasteur lorsqu'il apprit, vendredi après-midi, l'enlèvement de sa sœur. On assure qu'il envoya aussitôt chercher un serrurier et qu'avec un de ses amis, il aurait couru rue Cassette, au domicile du docteur.

Il bouscula la domestique qui était venue ouvrir la porte et il pénétra, avec les deux personnes qui l'accompagnaient, dans le cabinet de travail du jeune médecin. Il fit fracturer par le serrurier les tiroirs du bureau et s'empara de tous les papiers qu'il y trouva.

Mme Marcile, après avoir pris l'avis du défenseur de son fils, a décidé de porter plainte pour ce fait contre M. Marcel Le Play.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Mardi 9 décembre. — Les basses pressions se sont propagées sur la Méditerranée, et des mauvais temps sont à craindre vers les côtes de Provence prévenues hier. Le baromètre s'est relevé en Scandinavie, le maximum est de 776 mm. à Christiansund, il a monté rapidement aux Açores, où il marquait ce matin 768 mm., en hausse de 14 mm. depuis hier.

Le vent est fort ou très fort d'entre ouest et nord à la pointe du Cotentin, assez fort ailleurs.

Des neiges sont tombées sur le centre du continent. En France, on a recueilli 80 mm. d'eau à Cette, 5 à Perpignan, 2 à Biarritz.

La température s'est abaissée sur nos régions du nord et de l'est.

Ce matin le thermomètre marquait —11º à Carlsruhe, —10º à Belfort, —6º à Paris, +15º à Alger et à Malte.

On notait : — 3º au puy de Dôme, — 4º au mont Aigoual, —7º au pic du Midi.

En France, un temps froid et à la neige est probable; dans le Midi, les pluies vont continuer, avec temps doux.

A Paris, hier, couvert.

La température moyenne, —4º9, a été inférieure de 0º3 à la normale (3º1).

Depuis hier, midi, température : maximum, —2º3 ; minimum, —7º7.

Baromètre à sept heures du matin : 760 mm. 5; stationnaire à midi.

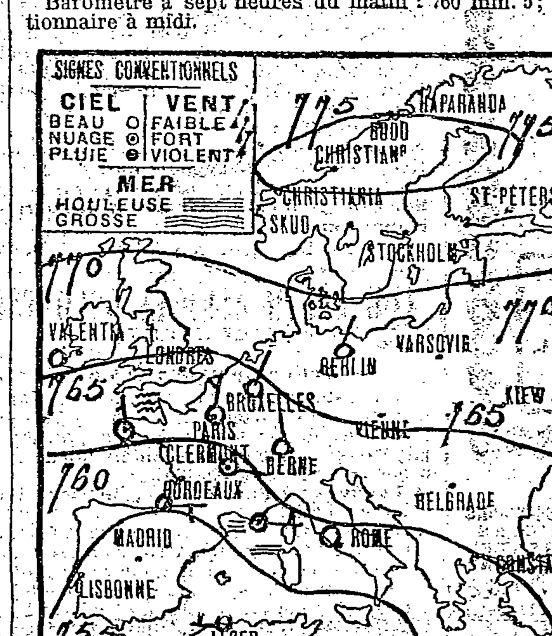

Parc Saint-Maur. — Température du 8 décembre 1902.

1 heure matin.	— 3º1	1 heure soir.	— 2º9
4 —	— 3º2	4 —	— 3º1
7 —	— 3º8	7 —	— [illegible]
10 —	— 3º1	10 —	— [illegible]

Situation particulière aux ports

La mer est grosse à la Hague, houleuse sur la Méditerranée, agitée ailleurs.

CARTES DE CIRCULATION. — Les compagnies de chemins de fer viennent de soumettre à l'approbation du ministre des travaux publics une modification importante de leur tarif des cartes de circulation à demi-place.

En premier lieu, la modification a pour but d'abaisser sensiblement les prix de ces cartes. C'est ainsi, par exemple, qu'après l'approbation de la proposition par le ministre, la carte annuelle valable pour toutes les classes de voiture, sur l'ensemble des lignes des sept grands réseaux français, coûtera 320 fr. au lieu de 360 fr., la même carte valable en 2e et 3e classe coûtera 220 fr. au lieu de 270 fr., et 140 fr. au lieu de 180 fr.

En outre, il sera loisible au public d'obtenir soit une carte exclusivement valable sur les lignes d'une même compagnie, quelle qu'elle soit, soit sur l'ensemble des lignes d'un groupe formé de trois réseaux, quels que soient ces réseaux.

Actuellement, il n'existe de cartes valables sur un seul réseau que pour le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée et des cartes valables sur trois réseaux que pour le groupe Orléans-Etat-Ouest, d'une part, et pour le groupe Nord-Est-Ouest, d'autre part.

LE PETIT-PALAIS. — L'inauguration au Petit-Palais du musée des collections de la Ville et de la collection Dutuit aura lieu après demain, jeudi, à deux heures de l'après-midi. Le président de la République y assistera, en compagnie de M. Chaumié, ministre de l'instruction publique. Dès son arrivée, le président, guidé par MM. Escudier, président du conseil municipal, et de Selves, préfet de la Seine, visitera l'aile gauche du palais, où sont aménagées les collections municipales; il verra ensuite le musée Dutuit, et c'est après cette promenade que seront prononcés, par MM. Escudier et de Selves, les discours officiels.

En raison de l'exiguïté relative des locaux, les invités à la cérémonie sont assez peu nombreux. M. Gay, syndic, n'a pu envoyer que 2,000 invitations, et l'on nous prie de dire qu'à l'heure actuelle toutes ces cartes sont distribuées.

LES PORTRAITS DE LA FAMILLE HUMBERT. — On sait qu'au cours de l'interpellation sur l'affaire Humbert, M. Maurice Binder, député de Paris, soutenant la thèse que des manœuvres ont été employées par la police pour assurer l'impunité aux célèbres escrocs, déclara que les portraits de la famille Humbert, publiés par l'hebdomadaire illustré de Berlin *Die Woche*, étaient apocryphes. Or, d'après l'interpellateur, ces documents auraient été communiqués au journal berlinois par la police allemande qui les tenait de la police française.

Le correspondant parisien de *Die Woche* nous écrit pour protester contre les paroles de M. Binder. Il affirme que les portraits publiés, le 24 mai, par son journal, étaient absolument authentiques et qu'il les tenait de la *Vie illustrée*, qui, en effet, a, dès le début de l'affaire, publié les portraits fidèles des membres de la famille Humbert.

INONDATION DE LA GALERIE DES MACHINES. — Une conduite d'eau, qui passe à l'intérieur de la galerie des machines, parallèlement à l'avenue de Suffren, et qui a servi pendant l'Exposition de 1900 à alimenter les fontaines lumineuses et les jets d'eau du Champ-de-Mars, a crevé hier. En quelques minutes l'eau envahit plus d'un tiers de la galerie, depuis la façade sur l'avenue de Suffren jusqu'à proximité de la salle des Fêtes. C'était un véritable lac de cent vingt mètres de longueur sur cent mètres de largeur, avec une hauteur moyenne de quarante centimètres. Il y avait là près de cinq millions de litres d'eau.

La Compagnie des eaux, prévenue, fit immédiatement barrer, sur deux points, au pont d'Iéna et à l'avenue de la Motte-Picquet, la conduite rompue. Les ingénieurs de la compagnie ont ouvert une enquête pour établir les causes de cet accident.

On devra laisser l'eau, accumulée dans la Galerie des Machines, s'infiltrer dans le sol et disparaître petit à petit; mais ce sera long, car le sol, déjà dur par lui-même, l'est devenu davantage sous l'influence du froid que nous subissons depuis plusieurs jours.

UN COFFRET A BIJOUX ENFOUI DANS LE BOIS DE BOULOGNE. — Une jeune bonne, Marie Delorme, qui avait déjà subi six condamnations pour vol, avait été arrêtée, il y a quelques jours, pour avoir volé à Pontoise, dans un pavillon dont on lui avait confié la garde, des bijoux représentant une valeur de trente mille francs. Et si devant M. Bourdeau, juge d'instruction, elle dut reconnaître la matérialité vol, elle refusa très énergiquement d'indiquer l'endroit où elle les avait cachés. Son complice, Félicien Bard, cocher auxiliaire de la Compagnie des omnibus, arrêté hier, avoua spontanément que ces bijoux avaient été enterrés dans un fourré du Bois de Boulogne et il donna des indications qui ont permis à M. Maréchal, sous-chef de la Sûreté de découvrir au pied d'une souche composé de trois branches, à une profondeur de trente centimètre environ, un coffret enveloppé de papier goudronné et ficelé. Dans ce coffret on retrouva tous les bijoux : bagues, montres, bracelets, volés par la jeune domestique et son complice depuis quelques mois.

Le coffret a été porté au greffe du Palais de justice.

UNE AFFAIRE DE MŒURS. — M. Lespine, commissaire de police, chargé du service mixte des garnis, avait fait arrêter, récemment, dans un pied-à-terre, situé 37, rue Fontaine, une proxénète, Marie Brion, âgée de trente-cinq ans, et deux jeunes filles âgées de quatorze ans et de seize ans. Au cours de la perquisition qui eut lieu hier dans ce pied-à-terre, le magistrat trouva des documents qui lui apprirent que les deux jeunes filles arrêtées étaient les deux filles d'Eugène Penaud, dit Paul-Emile, qui fut successivement directeur du *National*, du *Petit National*, de la *Réforme*, du *Bulletin quotidien de la Bourse du Commerce*, du *Petit Quotidien*, du *Grand Quotidien*, de la *Petite Presse*, etc., et qui est encore actuellement, sous la présidence de M. de Marcère, sénateur, secrétaire de la Ligue de décentralisation.

Interrogée par M. Lespine, l'aînée des deux jeunes filles finit par déclarer que c'était son père qui avait le premier abusé d'elle et qu'ensuite il avait incité Marie Brion, alors sa maîtresse, à la livrer à la prostitution.

Marie Brion confirma cette déclaration.

Un mandat d'amener fut aussitôt délivré contre Eugène Penaud, qui fut arrêté à son domicile, 48, quai de Courbevoie, à Asnières, où il habitait depuis quelques mois sous le nom de M. de Preville.

La confrontation de Penaud avec ses filles a été des plus pénibles. Tandis que, hors de lui, il criait à la calomnie, au mensonge, disant que c'étaient ses filles qui étaient vicieuses, et que jamais, au grand jamais, il n'avait eu de relations avec elles, celles-ci maintenaient leurs affirmations.

Après cette confrontation, Penaud et Marie Brion ont été écroués au Dépôt et mis à la disposition du parquet.

Eugène Penaud, dit « Paul-Emile », va être poursuivi pour attentat à la pudeur et excitation de mineures à la débauche.

DUELS DE MAITRES. — Les maîtres français et leurs témoins sont partis aujourd'hui à une heure pour Naples.

ACCIDENT. — Un assez grave accident est arrivé ce matin au colonel Escudier, commandant le 26e régiment de dragons à Dijon. Le cheval de cet officier qui galopait au manège de la caserne s'abattit et le colonel fut projeté à terre où il resta étendu sans connaissance. Relevé par les officiers présents il fut conduit à l'infirmerie du régiment. Il est blessé à la figure, a deux dents cassées et se plaint de vives douleurs internes.

DOUBLE ASSASSINAT. — Deux vieillards, les époux Lançon, ont été assassinés, l'avant-dernière nuit, au hameau des Bordes, à quelques kilomètres de Montereau-sur-Yonne. Un parent, surpris de n'avoir pas vu sa tante en ville, comme elle avait l'habitude d'aller y porter du lait tous les jours, se rendit aux Bordes et trouva les deux vieillards assommés, la figure méconnaissable.

Rien ne semble avoir été volé dans la maison.

MORT TRAGIQUE DE TROIS CHEMINEAUX. — L'avant-dernière nuit, quatre chemineaux s'étaient réfugiés sous un four de la verrerie de Loivre, arrondissement de Reims.

Tout à coup, le fond de ce four creva, et le verre en fusion s'écoula en lave incandescente dans le sous-sol où étaient réfugiés les dormeurs.

Les quatre chemineaux ne furent pas atteints par la matière en fusion, mais les gaz, à une température de 1400 degrés pénétrèrent dans leur réduit; ils furent réveillés et poussèrent des hurlements; l'un d'eux, Badavel, put s'enfuir par un puits voisin; ses yeux seuls furent brûlés et on espère pourtant qu'il ne perdra pas la vue. Quant aux trois autres, il fut impossible de les sauver. On creva la voûte du caveau, un jet de gaz sortit et il fallut attendre le refroidissement pour pénétrer dans le réduit. Les trois malheureux avaient succombé. L'un d'eux, Louis Allard, est complètement momifié par la chaleur; un autre, nommé de Finance, a été asphyxié sans brûlures; le troisième, Jules Allard, en voulant chercher une issue, était tombé dans un puits et s'était noyé.

La ramoneur Jean Badavel avait avec lui un sac contenant 147 francs en or et en argent. Les pièces ont été retrouvées fondues par la chaleur. Son livret de caisse d'épargne, qui était aussi dans son sac, a été seulement brûlé à moitié.

INFORMATIONS DIVERSES

— M. Joseph Calmette, archiviste-paléographe, élève diplômé de l'Ecole des hautes études, membre de l'Ecole française de Rome, soutiendra les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne, le 10 décembre à midi. Thèse latine : *De Bernardo sancti Guillelmi filio* (?-844). Thèse française : *Louis XI, Jean II et la révolution catalane* (1461-1473).

— Nous avons reçu pour notre *Caisse de charité*, de E. S. L., 50 francs; A. L., 20 francs; Lucie et Jane H., 20 francs; Ed. Jalla, 150 francs. Ensemble, 240 francs.

— A l'Ecole des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne : Ecole de morale, mercredi à cinq heures et demie, suite de l'enquête sur les applications sociales de la solidarité, conférence du docteur Budin, professeur à la Faculté de médecine, sur la *Mortalité infantile*. Jeudi, à quatre heures et demie, suite de l'enquête sur l'éducation de la démocratie. Exposé de M. A. Croiset, doyen de la Faculté des lettres, sur ce sujet : *Principes fondamentaux d'une éducation démocratique : l'unité morale*.

— Au Collège libre des sciences sociales, 28, rue Serpente, à huit heures et demie du soir, ouverture du cours de M. Jean Brunhes : Etudes de géographie humaine (avec projections).

— La « Société d'enseignement moderne » ouvrira, ce soir mardi, 11, rue d'Argenteuil, à l'école communale, ses cours de colonisation, par une conférence ayant pour titre : de Paris à la côte orientale d'Afrique et Madagascar, par M. A. Durand, administrateur colonial, sous la présidence de M. Paul Doumer, député.

— A partir du 12 décembre les places pourront être retenues et marquées, non seulement dans les rapides de jour, mais aussi dans les trains de nuit ci-après : train nº 7, partant de Paris, gare de Lyon, à 9 h. 15 du soir; train nº 10 partant de Menton à 2 h. 18 ; train nº 12 partant de Menton à 2 h. 37.

— La 39e vente annuelle de charité protestante, destinée à fournir des secours aux pauvres et aux orphelinats, aura lieu à la salle des ingénieurs civils, 19, rue Blanche. Elle durera deux jours : demain mercredi 10 décembre, de 1 h. à 6 h. du soir, et, jeudi, de 1 h. à 6 h. et de 8 h. à 10 h. du soir.

— La *Vente de charité* annuelle de l'œuvre nouvelle des Crèches parisiennes (fondée en 1896 par Mme Marguerite Cremnitz) aura lieu les 11 et 12 décembre, de deux heures à sept heures, 9, avenue Hoche.

Cette vente comprendra : des objets d'étrennes à tous les comptoirs, des comptoirs de jouets, un comptoir russe avec costumes, une isba où ne seront vendus que des objets venant directement de Russie, deux buffets; orchestre napolitain ; pendant le goûter, attractions diverses.

Le tirage des tombolas aura lieu dans les salons de la vente, vendredi à six heures.

L'œuvre a pour but de fonder des crèches dans les quartiers de Paris qui n'en ont pas. Siège social : 115, avenue Victor-Hugo.

— *La vente Lelong*. — Le chiffre total de la première vacation, tenue hier dans la galerie Georges Petit, s'est élevé à 258,675 francs.

Les prix les plus élevés ont été obtenus par un mortier en ivoire sculpté, travail arabe du dixième siècle, adjugé pour 27,000 francs à M. Robert, commissionnaire, rue Joubert, agissant pour le compte d'un amateur américain ; par un chapelet composé de huit grains en ivoire sculpté, et monté en argent doré, que M. Davies, de Londres, a payé 26,500 francs; et par un magnifique haut-relief en terre cuite émaillée, de l'atelier des della Robbia, représentant *Adam et Eve et le serpent*. Cette dernière, sur une mise à prix de 25,000 francs ne s'est payée que 24,000 francs. Elle a été adjugée à un antiquaire de Cologne.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE

M. Escudier, préside.

Le gaz. — Le préfet de la Seine, rappelant que vendredi le Conseil a voté un projet d'abaissement du prix du gaz, ajoute qu'il a reçu des administrateurs de la Compagnie du gaz l'assurance que celle-ci se prêterait, de la meilleure grâce du monde, à la réalisation des mesures adoptées. La compagnie va opérer, pour le mode nouveau de perception, d'une façon qui, elle l'espère, donnera satisfaction au Conseil et aux abonnés.

Il semble résulter de cette déclaration que les consommateurs n'auront pas à passer aux guichets de l'Hôtel de Ville, ainsi qu'on avait pu le craindre, pour se faire rembourser la différence entre 30 centimes et 20 centimes. Ils en bénéficieront sans déplacement, et apprendront avec une vive satisfaction que la préfecture de la Seine prend les mesures nécessaires pour assurer l'exécution commode et pratique du dégrèvement voté, sur la proposition du préfet, à dater du 1er janvier prochain.

Le président donne ensuite lecture d'une lettre de nouveaux demandeurs en concession du gaz.

Le froid. — M. Chassaigne-Goyon, invoquant la rigueur de l'hiver, dépose une proposition « invitant l'administration à faire installer d'urgence des braseros et à faire distribuer des soupes chaudes sur différents points de Paris.

Cette proposition est adoptée. M. Ranson rappelle à cette occasion que l'Assistance publique peut distribuer aux malheureux les vieux vêtements renfermés dans ses magasins; et le préfet de police annonce qu'il donne les ordres nécessaires pour que, dans tous les commissariats et les postes de police, des bons de logement soient tenus à la disposition des indigents.

Affaires diverses. — Le Conseil vote 158,000 francs pour travaux d'assainissement au marché aux bestiaux de la Villette.

Il vote la désaffectation du pavillon de la poissonnerie au marché Saint-Honoré et sa location pour 25,000 francs à une entreprise privée de blanchisserie.

Il accepte un legs de 500,000 francs de M. Golière pour l'amélioration et le développement de l'instruction primaire à Paris, et un autre legs de 200,000 francs de Mme veuve Petrus Martin en faveur des gardiens de la paix et des inspecteurs de police.

Il accepte avec remerciements, le don fait par M. Paul Escudier de son portrait, exécuté par le peintre La Gandara. Ce portrait sera placé au Petit Palais.

Enfin, il renvoie au bureau une proposition de création d'un comité du « nouveau Paris » qui aurait pour mission de veiller à ce que l'on réserve dans la ville de grands parcs découverts, notamment lorsqu'on supprimera les fortifications.

Séance vendredi.

NÉCROLOGIE

M. Alexandre Bertrand

Nous apprenons une triste nouvelle.

M. Alexandre Bertrand, l'éminent archéologue et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, s'est éteint ce matin à Saint-Germain, près du Musée dont il était, on le sait, depuis de longues années, le directeur et dévoué conservateur.

Il était âgé de quatre-vingt deux ans et a succombé aux atteintes d'une maladie qui, depuis de longs mois déjà, ne lui permettait plus de prendre part aux travaux de l'Institut.

Cette mort constitue une perte réelle pour l'archéologie française dont M. Alexandre Bertrand était un des représentants les plus éminents, les plus autorisés et, justement, les plus écoutés.

Né à Paris le 28 juin 1820 et frère aîné du grand mathématicien Joseph Bertrand, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Alexandre Bertrand était entré à l'Ecole normale en 1840.

En 1848, il avait été membre de l'Ecole française d'Athènes, et s'était fait recevoir docteur ès lettres en 1859.

C'est en 1867 qu'il avait été nommé directeur du musée de Saint-Germain que Napoléon III venait alors de fonder. Il a administré jusqu'à sa mort cette collection unique au monde avec un soin et un dévouement admirables.

Outre ses thèses de doctorat : *Essais sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens dans l'Iliade* et *De fabulis Arcadiæ antiquissimis*, M. Alexandre Bertrand a publié de nombreux travaux d'archéologie qui ont, la plupart, pour objet les antiquités gauloises et gallo-romaines.

Nous citerons : *Etudes de mythologie et d'archéologie grecques : d'Athènes à Argos* (1858), *Les voies romaines en Gaule* (1863), *Archéologie celtique et gauloise* (1876), *l'Autel de Saintes et les triades gauloises*, *les Deux divinités gauloises des Sommérecourt* (Haute-Marne, 1885), etc.

Nous mentionnerons encore sa collaboration active à la rédaction du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* et la publication de curieuses et intéressantes leçons du cours d'archéologie nationale qu'il professa à l'école du Louvre, notamment sur *la Gaule avant les Gaulois d'après les monuments et les textes* et sur la *Religion des Gaulois*. Il a également donné un résumé de sa doctrine sur l'archéologie préhistorique dans la *Grande Encyclopédie* aux mots *âge* et *archéologie*.

La mort de M. Alexandre Bertrand suscitera d'unanimes regrets dans le monde savant et parmi ses collègues de l'Institut.

Les uns et les autres apporteront à sa famille, aujourd'hui représentée par ses fils et M. Appell, membre de l'Institut, son gendre, l'hommage des regrets que leur cause la disparition de ce grand savant, de ce galant homme, et de ce parfait homme de bien. — C.-T.

TRIBUNAUX

Les manifestants de Nancy. — Deux des manifestants arrêtés lors du voyage du général André à Nancy ont comparu, lundi, devant le tribunal des flagrants délits.

M. le vicomte du Fou a crié : « Conspuez André! » Il est condamné à 100 francs d'amende.

M. Paul Coupois, manœuvre, a dit : « Conspuez. » Il est condamné à 25 francs d'amende.

THÉATRES

« La Bonne Espérance »

Vraiment, les Hollandais ont du goût pour la peinture ! Antoine nous a exposé dans son théâtre quatre tableaux où l'on retrouve toutes les qualités de cette école qui sait faire « parler » l'âme des intérieurs. La *Bonne Espérance*, de M. Hermann Heyermans, adaptée intelligemment par MM. Jacques Lemaire et J. Schürmann, est, en effet, plutôt une suite de scènes qui peignent quelques moments de la vie d'une famille de pêcheurs hollandais qu'un drame aux situations fortement enchaînées et déduites. La *Bonne Espérance* est interprétée excellemment par M. Signoret, qu'il faut mettre hors de pair, MM. Kemm, Mosnier, Matrat, Mmes Berny, Miéris, Ellen Andrée, Becker. M. Antoine, par fantaisie, a tenu à jouer un rôle de policier pendant une minute.

Les Mathurins

Le nouveau spectacle que nous ont donné les Mathurins est des plus agréablement composé. Avec un acte rosse de M. Jules Moy, la *Banque Tirlaine*, et l'exquise *Infidèle* de M. Georges de Porto-Riche, le « clou », c'est l'*Arbalète*, de M. Martin Gale, où l'on voit Mme Louise France et Mlle Polaire ; on dirait d'un carquois traînant une flèche. On a applaudi également *Myrthal*, danses antiques. Interprètes principaux de la soirée : MM. Monteaux, Darmont, Remougin, André Hall, Mlle Margel, et aussi le chansonnier Meudrot.

— La Comédie-Française donnera le samedi 20 décembre la première représentation de la nouvelle pièce de M. Maurice Donnay, qui aura pour titre définitif : *l'Autre danger*.

— L'Athénée remet au mardi 16 la première représentation de la pièce de M. de Féraudy : *Leurs amants* (répétition générale lundi soir).

Ce même mardi 16, l'Opéra-Comique doit représenter pour la première fois *la Carmélite*, de MM. C. Mendès et R. Hahn.

Et, le mercredi 17, l'Opéra veut donner *les Paillasses* (répétition générale payante le dimanche 14). Sans compter que la Gaîté annonce pour le jeudi 18 *le Chien du régiment*, et le Casino de Paris, pour le lundi 15 décembre, *Robert Macaire*, mimodrame avec M. Martinetti.

C'est ce que nous appellerons la grande semaine.

— Il y a des juges à Berlin :

M. Karl Strecker, critique théâtral d'un journal de Berlin : *Tægliche Rundschau*, a comparu, le 3 décembre, devant le tribunal des échevins, sous l'accusation d'injures. La plaignante était Mlle Grete Meyer, actrice du Lessing-Theater. M. Strecker avait publié dans son journal, le 10 août dernier, un compte rendu théâtral dans lequel il reprochait à Mlle Meyer d'avoir joué son rôle « avec la grâce d'un hippopotame ». Le tribunal a reconnu le critique coupable et l'a condamné à 100 mark d'amende ou dix jours de détention « attendu que le mot hippopotame est de nature à rabaisser Mlle Meyer dans l'opinion publique et que tout critique doit garder dans ses comptes rendus le ton ordinaire des gens bien élevés. »

— Ce soir :

A la Boîte à Fursy, *le Tournoi de luttes*, nouvelle chanson de Fursy sur le pugilat parlementaire.

— A la Comédie-Française :

M. Jules Claretie vient de lancer quelques assignations pour empêcher certains imprésarios d'abuser, en province ou à l'étranger, du titre de la Comédie-Française.

Jouant sur les mots, ces industriels affichent tout simplement :

REPRÉSENTATIONS
de
COMÉDIE FRANÇAISE

Ils oublient le *la* qui signifie *de la Comédie-Française*, — et ils trompent ainsi le public.

L'administrateur prendra les mêmes mesures contre les artistes qui font suivre leur nom de cette mention : « de la Comédie-Française », alors qu'ils ne lui appartiennent plus ou qu'ils ne lui appartiennent pas.

— L'administration du théâtre de « l'Œuvre » nous prie d'annoncer qu'aux représentations de *Manfred*, au Nouveau-Théâtre, les coupons blancs série I seront reçus jeudi 11 décembre, les coupons mauve série II le vendredi 12, les coupons roses série III le samedi 13, les coupons verts série IV le lundi 15.

— La Gaîté fêtera demain la millième représentation des *Mousquetaires au couvent*.

— Les Folies-Dramatiques donneront vendredi la cinq centième représentation du *Billet de logement*.

— Les grands concerts :

Les concerts Colonne donneront dimanche prochain, au Châtelet, une seconde et dernière audition de la *Damnation de Faust*.

Au programme de dimanche prochain des concerts Lamoureux, qui sera donné avec le concours de M. Warmbrodt et de Mlle Marthe Girod : la quatrième symphonie de Beethoven en *si* bémol ; le concerto en *la* mineur pour piano, de Schumann ; *Shylock* et *Clair de lune* de Gabriel Fauré, et un prélude symphonique de M. R. Caetani, un jeune compositeur de la nouvelle école italienne.

— A l'Olympia, *Miss Bouton-d'Or* a déjà fourni 75 représentations, et son succès ne semble pas se ralentir.

— Après plus de huit mille représentations données sans interruption, le cinématographe des Grands Magasins Dufayel obtient toujours un immense succès. A chacune des séances qui ont lieu en semaine à 2 h. 1/2, 3 h. 1/2, 4 h. 1/2, et le dimanche à 10 et 11 heures du matin, présentation de la lumière chantante, dernière découverte scientifique, exécutée avec les appareils perfectionnés de la maison Radiguet.

SPECTACLES DU MARDI 9 DÉCEMBRE

Opéra. Relâche. — Mercredi, 8 h., Faust.
Français. 8 h. 1/2. — Le Passé.
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Pelléas et Mélisande.
Odéon. 8 h. 1/2. — Résurrection.
Vaudeville. 8 h. 1/4. — La Visite de maman. — Le Joug.
Gymnase. 8 h. 1/2. — Où est passée la maison ? — Joujou.
Variétés. 8 h. »/». — Manu militari. — Orphée aux Enfers.
Th. Sarah-Bernhardt. 8 h. 1/2. — L'Ecureuil. — Fédora.
Porte-St-Martin. 8 h. 1/4. — Cyrano de Bergerac.
Renaissance. 8 h. 1/4. — Le Pain de ménage. — La Châtelaine.
Châtelet. 8 1/4. — Les Aventures du capitaine Corcoran.
Gaîté. 8 h. 1/2. — Les Mousquetaires au couvent.
Pal.-Royal. 8 h. 1/2. — Une rage de dents. — La Carotte.
Ambigu. 8 h. 1/4. — Le Juif errant.
Nouveautés. 8 h. 1/2. — La Duchesse des Folies-Bergère.
Th. Antoine. 8 h. 3/4. — L'Enquête. — La Bonne Espérance.
Athénée. 8 h. 1/2. — Trotinette. — Le Cadre.
Bouffes. 8 h. 1/2. — Le Cadeau d'Alain. — Le Jockey malgré lui.
Folies-Dram. 8 1/2. L'Hôtel Godet. Le Billet de logement.
Cluny. 8 h. 1/2. — Les Trois Chapeaux. — La Lune de miel.
Déjazet. 8 h. 1/4. — Au Poste. — Ferdinand le Noceur.
Château-d'Eau. 8 h. 1/2. — L'Assommoir.
Olympia. 8 h. 1/2. — Miss Bouton-d'Or.
Th. des Capucines. 9 1/4. Gémier (Daisy). Monsieur est servi.
Mathurins. 9 1/4. Quadrille. 2 Courtisanes. Cora Laparcerie.
Fol.-Bergère. 8 1/2. Tél. 102-59. Pierrot Don Juan (Séverin).
Boîte et Tr. Tabarin. 58, r. Pigalle. 9 1/2. Tél. 267-92. Fursy.
Casino de Paris. 8 1/2. Tél. 154-44. — Eh ! hop ! au Casino !
Nouv.-Cirque. 8 h. 1/2. — Joyeux nègres. — Nains Colibris.
Cirq. d'Hiver. 8 h. 1/2. — Les Phoques jongleurs.
Salle Æolian, 32, av. de l'Opéra. 4 h. Mardis et vendredis, Æolian récitals. Pour invitations, s'adresser à l'Æolian.
Grands Magasins Dufayel. De 2 à 5 h. Attractions variées.
Cigale. 9 1/2. Tél. 407-60. V'là l'Métro ! J. Bloch, Cernay.
Pal. de Glace (Champs-Elysées). Patinage sur vraie glace.
Scala. Tél. 101-16. Polin. P. Darty. Marville. C'est d'un raid !
Mus. Grévin. Réception chez l'emp. Ménélik. Jeux lumineux.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.
Tr Eiffel. De midi à la nuit jusqu'au 2e ét. et par escal., 1 fr.

SPECTACLES DU MERCREDI 10 DÉCEMBRE

Opéra. 8 h., Faust. — Jeudi, relâche.
Français. 8 h. 1/2. — L'Enigme. — Le Marquis de Priola.
Opéra-Com. 8 h. »/». — Le Maître de chapelle. — La Vie de bohème.
(Les autres spectacles comme mardi)

LIBRAIRIE

LA REVUE publie, outre la suite de l'admirable roman d'Abel Hermant, les souvenirs inédits du maréchal de Mac Mahon sur la *Perte de la Lorraine*; des *Lettres inédites du général de La Fayette*; Dr Romme, *Guérison de la scarlatine*; Dr Régnault, *Suggestion dans l'éducation*; Fr. Loliée, *le Bourgeois sur la scène française*, etc.

Paris, 12, avenue de l'Opéra. France, 20 fr.; étranger, 24 fr. par an. — Les nouveaux abonnés pour 1903 recevront gratuitement les 4 numéros de novembre et décembre.

LA DAME DE MONSOREAU

Illustrations de Maurice Leloir

Une édition de grand luxe de la *Dame de Monsoreau*, d'Alexandre Dumas, illustrée par Maurice Leloir, vient de paraître chez les éditeurs Calmann-Lévy. Le célèbre maître Maurice Leloir a reconstitué dans ses illustrations, avec son talent incomparable, les somptuosités de la Renaissance et a fait de ce livre un ouvrage que tous les bibliophiles voudront posséder.

Avez-vous lu « Mon Dimanche » ?

Telle est la question qu'on se pose partout. C'est la nouveauté, le journal phénomène qui sera lu dimanche dans 500,000 familles françaises. Il est impossible, en effet, de trouver un journal aussi intéressant, aussi varié, aussi honnêtement gai, aussi instructif, aussi complet : 40 articles inédits, 50 illustrations, et un grand concours matrimonial avec cent prix, dont un pouvant gagner 500,000 francs.

Tout cela pour cinq centimes !

L'Almanach de Gotha pour 1903 vient de paraître à la librairie H. Le Soudier. Il contient cette année les portraits du roi d'Angleterre Edouard VII et de la reine Alexandra, ceux du président des Etats-Unis Roosevelt et du prince de Stolberg-Wernigerode, vice-président de l'Union des seigneurs médiatisés allemands.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Purgez-vous avec RUBINAT-LLORACH.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Marseille, 8 décembre.
Blés. — Marché soutenu. Vendu 500 qx Tunisie ou Algérie livr. déc. à 20 87 1/2. Importat. 13,012 qx.
Laines. — Vendu 40 balles Angora BL à 165 fr.

Bordeaux, 9 décembre.
Blés. — De pays 20 75 les 100 kil. en gare de départ.
Farines. — Marques à cylindres supérieures 30 fr. 50; dito premières marques 30 fr.; à meule 29 50 les 100 kil.
Cafés. — Bahia 41 fr.; Santos non lavé 44 fr.; Caraque 84 fr. les 50 kil. entr.
Arachides. — Cayor 32 fr. à 32 50; Gambie 30 fr. les 100 kil.

Londres, 8 décembre.
Changes : Bombay 1 sh. 4 den.; Calcutta 1 sh. 4 den.; Singapour et Penang 1 sh. 7 1/16 den.; Hong-Kong transfers 1 sh. 6 7/8 den.; Shanghaï 2 sh. 2 1/2 den.; Yokohama 2 sh. 1 den.; Valparaiso 16 7/16 den.

New-York, 8 décembre.
Changes : sur Londres 4 83 3/4; sur Paris 5 19 1/4; sur Berlin 95 1/4.
Cotons. — Recettes de ce jour : 54,000 balles contre 47,000 balles l'an dernier. Total des 3 jours : 100,000 balles contre 87,000 l'an dernier. Middling Upland, 8 50, inchangé. Ventes 4,000 balles. Marché calme.
Futurs : cour. 8 27; février 8 15; avril 8 18. Marché très soutenu.
Cafés. — Rio Fair nº 7, futurs : courant 4 55; fév. 4 70, avril 4 90. Ventes 22,000 sacs. Marché calme.

New-Orléans, 8 décembre.
Cotons. — Middling 8 »/», hausse 1/16. Marché soutenu. Ventes 4,200 balles.
Futurs : courant 7 91; février 8 08; avril 8 16. Marché soutenu.
Rio, Santos. — Fête.

Manille, 8 décembre.
Chanvres. — Recettes de la semaine : 17,000 balles.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES
(Jugements du 8 décembre)

Cadillat, hôtel meublé, rue du 29-Juillet, 4.
Dingeon, md grainetier, rue Tronchet, 23, act. à Versailles, rue des Chantiers, 97.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES
(Jugements du 8 décembre)

Bonamy, fabr. de sièges, 50, rue du Faubourg-Saint-Antoine, dem. 25, rue Trousseau.
Joccoton, négociant en literie et matelas, 78, rue Duhesme.

POUDRE OPHELIA Talisman de Beauté BOURIGANT, 19, Faub. St-Honoré.

ERNEST Imitation parfaite Prix bon Marché DIAMANT DU CAP
24, Boulevard des Italiens.

VOULEZ-VOUS ÊTRE FORTS?
Demandez la Brochure SANDOW qui vous sera envoyée gratuitement.
Ecrire : M. le Dr de la CULTURE PHYSIQUE, 58, Boulevard Sébastopol, PARIS.

MANON LESCAUT
Parfum suave et persistant.
A. BOURJOIS & Cie PARIS

SAVON ROYAL de THRIDACE Seul inventeur VIOLET 29, Bd des Italiens, Paris

BYRRH
HORS CONCOURS Exp. Univ. PARIS 1900
à base de Vin généreux et de Quinquina.
Le MEILLEUR et le PLUS ANCIEN des TONIQUES
HYGIÉNIQUE PAR EXCELLENCE

LA MUSIQUE

A la « Schola Cantorum » : *Idomeneo, re di Creta*, opera seria en trois actes, de Mozart. — Concerts au Châtelet, au Nouveau-Théâtre, au Conservatoire, à la salle Humbert de Romans.

Le lendemain du jour où l'Opéra représentait *Bacchus*, la « Schola Cantorum » exécutait l'*Idoménée*, de Mozart. C'est un assez agréable exemple des effets inégaux que produit l'inégalité de l'esprit, de la culture et du goût. Dira-t-on qu'*Idoménée* ne s'offre pas aussi naturellement au choix de l'Opéra qu'à celui de la « Schola Cantorum »? *Armide*, *Alceste*, *Iphigénie*, *Fidelio*, le *Freyschütz*, *Euryanthe*, *Idoménée*, s'offrent sans cesse à l'Opéra, qui sans cesse les repousse, et refuse d'enrichir son pauvre répertoire. Soutiendra-t-on qu'*Idoménée* conviendrait mal au caractère et à la grandeur de ce théâtre? Il y conviendrait fort bien, étant une tragédie lyrique, *opera seria* : *Don Juan* n'est qu'un *dramma giocoso*; et que sont les *Paillasses*? Parlera-t-on des difficultés de l'interprétation ? L'Opéra possède exactement les interprètes qu'il faudrait : Mlle Bréval ferait une Electre admirable, M. Delmas un grand-prêtre, M. Vaguet un Idoménée excellents. Prétendra-t-on que le livret n'est point un chef-d'œuvre ? Il vaut au moins certain livret tout récent, et l'on n'y pourrait couper deux tableaux sans dommage. Alléguera-t-on enfin l'incertitude du succès? Le succès ne saurait être moindre que celui de *Bacchus*; et, quand il ne serait pas plus grand, l'honneur le serait. Il sied à une Académie nationale de musique d'agir parfois pour l'honneur : on ne voit pas que la nôtre ait depuis quelque temps assez d'égard à cette bienséance.

Idomeneo, re di Creta, fut écrit en 1780. Mozart avait vingt-quatre ans. C'est la première de ses grandes œuvres dramatiques; c'est aussi l'origine d'une forme nouvelle de l'opéra. Deux formes avaient jusqu'ici existé, deux formes profondément dissemblables, deux formes contraires, deux formes ennemies, tant étaient différents la place et le rang qu'elles donnaient aux deux éléments du théâtre lyrique, la musique et le drame. Dans l'une, que représentait alors, comme plus tard, l'opéra italien, la musique, ou la mélodie absolue, était tout; le drame rien, ou presque rien. Dans l'autre, la parole et le drame étaient souverains; la musique leur restait asservie, s'attachait avant tout à les exprimer avec fidélité; l'opéra français, depuis un siècle, avait produit les modèles de cette sorte d'art; les derniers, et les plus illustres, étaient les ouvrages de Gluck. Mozart avait subi, comme il est naturel, la puissante influence de l'auteur d'*Alceste*. Mais infiniment plus *musicien* que son grand devancier et, de tous les maîtres, le plus spontanément musicien sans doute qui se soit rencontré, il ne put réduire la musique à cette fonction étroite de traductrice où Gluck l'avait enfermée. Il la laissa s'épancher plus librement, avoir une vie indépendante, exprimer l'action par elle-même, et non plus seulement par son union avec la parole; il tenta le premier entre la musique et le drame l'alliance que tant d'autres après lui ont tentée par des moyens divers : Beethoven, le Beethoven du troisième acte de *Fidelio*, transportant le drame dans la musique même, l'absorbant, pour ainsi parler, dans la symphonie; Weber, poursuivant jusque dans la vocalise l'union de la mélodie absolue et de l'expression; Wagner enfin, donnant à la voix le drame, à l'orchestre la mélodie, fondant tous les éléments dans une synthèse gigantesque; grâce à quoi, selon H.-S. Chamberlain, « l'idéal du théâtre musical est réalisé »; grâce à quoi, selon Nietzsche, « on n'entend plus ni la musique ni les paroles ». Mozart ne se dépensa point en si rudes efforts; son facile génie eut autant de bonheur que le génie opiniâtre des autres; et nul ne fut plus près que lui de concilier ces deux contradictoires : la pure beauté musicale et la vérité dramatique. Dans *Idoménée*, à tout moment, le contour un peu rigide des formes gluckistes s'anime et s'assouplit; ou plutôt, au lieu de la forme gluckiste, que la parole détermine et définit presque toujours, apparaît une autre forme, qui a pour principe et pour loi la musique même. La musique ne demeure plus contenue par des limites immuables, comme par les bords d'un canal ; elle coule comme une eau vive ; c'est elle qui trace les courbes de l'action, qui dessine les caractères ; ce sont ses ondes qui expriment les sentiments et les passions. Ecoutez le récit d'Arbace pleurant sur les malheurs de Sidon, cet accompagnement merveilleux des cordes qui enveloppe la parole, qui circule autour d'elle, qui s'unit à elle tout en gardant son sens et son évolution propres, qui la fortifie de toute son expression, qui, ramenant sous certains mots certain groupe de notes à la façon presque d'un leit motif, leur ajoute une émotion plus pénétrante; comparez-le aux récits nobles et stricts d'*Alceste* ou d'*Iphigénie* : vous apercevrez ce que Mozart a tout d'un coup introduit de musique dans l'opéra. Vous l'apercevrez encore dans la scène du sacrifice, d'une forme si simple et si neuve à la fois, où les chants sacerdotaux, les prières d'Idoménée, les répliques du grand-prêtre, les adieux d'Idamantes, la sentence du grand-prêtre alternent et se déroulent dans une ordonnance si libre tout ensemble et si harmonieuse. Et vous l'apercevrez enfin dans les deux airs d'Electre; le premier, si véhément, avec ses rythmes énergiques et ses larges intervalles de neuvième; le second, plus beau et plus saisissant encore, avec son mouvement furieux, avec la grande vocalise pathétique qui le termine, cette vocalise où la parole impuissante s'achève en cri, et qui forme une péroraison d'une expansion lyrique véritablement sublime. Une telle expansion, vous la chercherez en vain chez Gluck : Mozart et la musique pure ont fait à l'opéra ce don d'heureux avènement.

Beaucoup de bons musiciens ont partagé l'autre soir les sentiments que je vous exprime ici. Quelques autres ont pris à entendre *Idoménée* un plaisir moins parfait. Ceux-là ont contre Mozart des griefs de deux sortes. Ils lui reprochent la faiblesse de quelques morceaux où il s'est contenté sans doute de la première idée qui s'offrit à son imagination; ils lui reprochent encore l'usage trop souvent répété de certaines cadences et formules harmoniques. J'aperçois mal la gravité de ce second reproche. Les personnes que la répétition des épithètes homériques empêcherait de goûter Homère me sembleraient fort à plaindre ; et je ne saurais assez compatir à l'infortune des lettrés que le fréquent emploi par Racine de quelques adjectifs auxquels nous ne trouvons pas une saveur très vive, rendrait aveugles à la profonde beauté de *Phèdre* et de *Bérénice*. Le premier grief mérite qu'on lui prête une plus longue attention. Les gens qui n'aiment point Mozart citent aisément à l'appui de leur opinion des morceaux dont l'idée n'est pas très forte ni très caractéristique, et dont le développement trahit une facilité superficielle. Ils se donnent trop beau jeu. Je conviens que les œuvres de Mozart sont assez inégales entre elles, et que cette inégalité se retrouve souvent entre les diverses parties d'une même œuvre. Mais il est inique, et un peu niais aussi de juger ainsi Mozart. Le maître des *Noces* fut extraordinairement fécond. Cette fécondité n'a pas pour unique cause la richesse de son inspiration. Il avait besoin de travailler pour vivre; et lorsqu'un grand seigneur ou une société de musiciens lui demandait un ouvrage, il devait l'achever dans le plus bref délai possible : *Idoménée* fut écrit sur la demande de l'Electeur de Bavière, et Mozart eut six semaines pour accomplir sa tâche. Il était en outre extrêmement obligeant, toujours prêt à composer des morceaux pour qui lui en demandait et pour tels instruments qu'on lui proposait ; on trouve ainsi, dans l'interminable liste de ses œuvres, une marche funèbre maçonnique, des morceaux pour l'horloge à musique et pour la serinette. Ces pièces de circonstance ne sont point toutes de la même valeur. Il serait équitable de ne point l'apprécier d'après elles, ni même d'après des pièces plus sérieuses, mais de second rang, où se marquent la hâte et la facilité. Il serait équitable aussi, et plus important encore, de ne point l'apprécier pêle-mêle d'après les œuvres qu'il écrivit à l'âge de six ans et à l'âge de trente ans. Nous connaissons par le menu la date de tous les ouvrages de Beethoven; nous gisons opprimés sous la chronologie wagnérienne. Nul n'aurait la pensée de reprocher à Wagner les italianismes de *Rienzi*, ni à Beethoven la faible originalité de sa première symphonie. Mozart a cette infortune, que presque personne ne sache les dates de ses œuvres; on ne fait aucune distinction entre celles de son enfance et celles de sa maturité. Et cependant, tout autant que celui des autres maîtres, son art s'est agrandi et fortifié avec le temps. Sans doute il eut de bonne heure un extraordinaire génie naturel, et la faculté d'inventer en abondance de beaux chants. Mais ce n'est là qu'une part et, si c'est la plus connue, la moindre peut-être de son talent.

Le grand œuvre de Mozart, cette union, cette fusion de la mélodie et du contrepoint de son temps, la rénovation et l'élargissement des formes symphoniques qui en furent les conséquences; ce grand œuvre, Mozart ne l'accomplit qu'assez tard, lorsqu'il se sentit maître de ses forces et de sa science. Parmi ses symphonies et ses quatuors à cordes, ceux qui importent à l'histoire musicale datent des dix dernières années de sa vie : tels les six quatuors dédiés à Haydn en 1782. Avec chaque année de son âge, son art devint plus riche et plus profond; en 1786, ce sont les *Noces*; en 1787, c'est *Don Juan*; en 1788, une des années de grâce de la musique, ce sont les trois merveilleuses symphonies en *mi* bémol, en *si* bémol, en *ut* majeur ; ce sont les quatuors dédiés au roi Frédéric-Guillaume. Un de ces quatuors a tout récemment trouvé, à la Société philharmonique, une interprétation digne de lui : et l'on a pu reconnaître tout l'art profond et gracieux du *finale*, de cette double fugue écrite avec tant d'aisance, d'élégance, de légèreté et d'esprit, avec un savoir si souverain, que le contrepoint le plus difficile y paraît un divertissement; goûter toute la richesse et la beauté de l'*andante*, si émouvant par l'inspiration, si riche de pensées, si libre en sa forme et son développement ; un développement qui n'est point du tout le développement de Beethoven, lequel consiste à tirer d'une idée tout ce qu'elle contient de force vive, mais plutôt un perpétuel jaillissement d'idées apparentées les unes aux autres, et qui s'unissent en un accord audacieux et charmant. De telles pages expliquent, si elles ne la justifient pas, la parole d'un des plus exquis musiciens de ce temps, à qui pèse le puissant appareil logique de la symphonie beethovénienne : « Cela allait si bien; quel dommage que Beethoven soit venu tout déranger ! » C'est sur ces pages-là que vous jugerez Mozart. Et vous songerez en le jugeant qu'il est mort à trente-cinq ans; qu'il était loin d'avoir achevé son progrès; et qu'on a tout au contraire le clair pressentiment, quand on considère avec attention son œuvre, qu'il commençait à peine à entrer en possession des ressources de son génie... Je sais d'ailleurs que je ne vous persuaderai pas, si vous n'aimez point Mozart. Et si vous l'aimez, vous jugerez avec raison qu'il est superflu, et presque impertinent, de plaider la cause d'un dieu.

Avant-hier, M. Colonne interprétait au Châtelet la *Damnation de Faust*. Au Nouveau-Théâtre, M. Chevillard, qui cette semaine exécutera, dans les représentations organisées par M. Lugné-Poë, la musique écrite par Schumann pour le *Manfred* de Byron, a conduit la *Symphonie héroïque* de la façon la plus brillante. En même temps, le Conservatoire donnait sa troisième séance, et l'Association des grands concerts, que dirige M. Victor Charpentier, inaugurait, dans la salle Humbert de Romans, la deuxième année de son existence. Quatre concerts en même temps : on succombe. N'oubliez pas que dimanche est le jour du repos.

PIERRE LALO

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France